

fondation

bourses du conseil

Michela

de la fondation

Schiff Giorgini



La fondation Michela Schiff Giorgini

L'égyptologie est aujourd'hui une discipline qui fait appel à de multiples spécialistes : archéologues, anthropologues, restaurateurs, historiens, historiens de l'art et des religions, philologues et linguistes. Tous mettent leurs compétences en commun pour découvrir, préserver et analyser les vestiges de l'Égypte pharaonique. L'extraordinaire foisonnement de cette civilisation se mesure au nombre des monuments, des objets d'art et des écrits qu'elle a laissés. Bien des questions restent cependant encore sans réponse et de nombreux sites attendent d'être découverts ou réexamинés selon les critères scientifiques actuels. Un public de plus en plus large, sensibilisé aux problèmes de la recherche en égyptologie, suit avec intérêt toutes les nouvelles découvertes en ce domaine. La sauvegarde du patrimoine égyptien procède de deux démarches complémentaires : l'étude et la publication du plus grand nombre possible de monuments menacés. Face à l'afflux touristique, il est également nécessaire de restaurer les monuments répertoriés, pour que d'autres générations puissent profiter des richesses culturelles de l'Égypte ancienne.

La fondation Michela Schiff Giorgini a été créée en 1984 pour faire vivre le souvenir de l'archéologue italienne dont elle porte le nom. Michela Schiff Giorgini (1923-1977) a consacré l'essentiel de sa carrière à la recherche archéologique, principalement au Soudan. De 1957 à 1977 elle a conduit pour le compte de l'université de Pise les fouilles du temple de Soleb — dont la publication s'est achevée en 2003 avec la parution des volumes III, IV et V. Elle a également travaillé sur le site de Sedeinga. Ces travaux sont actuellement conduits par le Sudan Archaeological Unit. Michela Schiff Giorgini a toujours cherché à promouvoir l'égyptologie comme une science à caractère pluridisciplinaire. En accord avec cette vision, le but de la fondation Michela Schiff Giorgini est de soutenir un large éventail de projets ; elle finance des programmes dont les objectifs sont variés et aide des égyptologues du monde entier dans la réalisation de travaux qui engagent tous les aspects de l'égyptologie.

Ce sont des chercheurs confirmés qui sont encouragés à poursuivre leurs recherches, à conduire des fouilles archéologiques et à publier leurs résultats. La fondation intervient ainsi à des moments critiques de leur carrière tout en contribuant, dans une perspective plus large, à l'avancée de la science égyptologique. Il suffit quelquefois de sommes d'argent assez modestes pour mener à bien des projets ne pouvant bénéficier d'autres sources de financement. Depuis sa création, la fondation a attribué plus



Calice provenant de la nécropole de Sedeinga : verre bleu comportant un décor peint, rehaussé à la feuille d'or et figurant le dieu Osiris entouré de porteurs d'offrandes.



Le temple de Soleb, dessin de Linant de Bellefonds (détail).

de deux cents bourses pour subventionner des études et des publications qui portent sur l'histoire de la vallée du Nil, de la préhistoire à l'époque chrétienne, aussi bien dans sa partie égyptienne que nubienne.

Des égyptologues d'une vingtaine de pays ont bénéficié à ce jour de l'assistance de la fondation pour accomplir des travaux importants qui ont permis d'accroître et d'approfondir la compréhension de la civilisation égyptienne.

Pour la réalisation d'objectifs plus vastes comme le lancement de fouilles archéologiques, la restauration de monuments et d'objets, la mise en valeur de sites, la fondation Michela Schiff Giorgini peut entrer dans des partenariats financiers ou techniques et recevoir des participations, qui peuvent éventuellement être destinées à un projet particulier.

Le conseil de la fondation Michela Schiff Giorgini regroupe des savants choisis parmi les représentants institutionnels des principaux pays engagés dans les recherches égyptologiques. Leurs connaissances et leur expérience, leur aptitude à discerner les tâches prioritaires dans le domaine de l'égyptologie sont les garantes du choix des projets soutenus par la fondation.

Fondation Michela Schiff Giorgini
fondation
@egyptologues.net

Fragment de bas-relief

du temple de Soleb
qui représente le pharaon
Amenhotep III coiffé
d'un casque et protégé
par un uraeus qui se dresse
à son front.



Membres du conseil

Dr. **Nathalie Beaux**, chercheur associé au Collège de France; Pr. **Charles Bonnet**, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Pr. **Nicolas Grimal**, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur émérite au Collège de France; Pr. **Dimitri Laboury**, directeur de recherche au FNRS, professeur à l'université de Liège; Pr. **Angelika Lohwasser**, Institut für Ägyptologie und Koptologie, Westfälische Wilhelms-Universität Münster; Pr. **Patrizia Piacentini**, Università degli studi di Milano; Pr. **David Silverman**, University of Pennsylvania, conservateur de la section égyptienne, Museum of Archaeology; Dr. **Neal Spencer**, conservateur du Fitzwilliam Museum, université de Cambridge; Pr. **Pierre Tallet**, directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, professeur à l'université de Paris-Sorbonne

Membres d'honneur: **Gilberte Beaux**; **Dietrich Wildung**.

Bourses de la fondation Michela Schiff Giorgini

Le choix entre les différentes formes d'aides est laissé à la libre appréciation du conseil de la fondation, en fonction des propositions qui lui seront faites par le comité, sur la base des demandes présentées par les candidats à l'attribution des bourses. Un prix spécial est décerné à la mémoire de Jean Leclant, ancien président de la Fondation Michela Schiff Giorgini.

Chacun des membres du comité examine tous les dossiers remis par les concurrents et en évalue les qualités pour les classer dans l'ordre de ses préférences. Les membres du comité adressent leur réponse au conseil de la fondation avant le 15 mai de chaque année en lui transmettant le dossier complet de chacun des candidats. Le conseil de la fondation et le comité réunis, examinent les propositions. Le conseil de la fondation, après tenue de cette séance, décide en dernier ressort de l'attribution de la ou des bourses annuelles dans le courant du mois de juin.

Le conseil de la fondation apprécie les dossiers en cherchant en priorité à respecter le but de la fondation. Il décide de la forme et du nombre des bourses décernées chaque année dans le cadre de son budget annuel. Il est entièrement libre d'établir ses critères de sélection et ses décisions sont sans appel. Le montant de la ou des bourses attribuées est versé dès que les lauréats ont indiqué les références du mode de versement choisi par eux. Pour les aides à publication toutefois, le versement sera effectué à l'éditeur après présentation à la fondation des premières épreuves. Les lauréats présenteront à la fondation un rapport sur le programme réalisé avec son aide.

Chacun des dossiers de candidature aux bourses de la fondation devra être remis en **un exemplaire papier** rédigé en français ou en anglais, doublé d'une **version numérique**. Le candidat doit avoir au minimum un doctorat. Son dossier devra être accompagné d'une courte note biographique établie en français ou en anglais. Il devra exposer l'intérêt des travaux de recherche entrepris ou projetés par le candidat et préciser le type d'aide financière qu'il souhaite. La justification du montant de l'aide sollicitée devra être fournie par tout moyen approprié (justifications de frais, prévisions budgétaires...). Si le candidat dispose d'autres financements, il est encouragé à les faire figurer dans sa demande. Des lettres de recommandation sont bienvenues. Dans le cas d'une demande de financement de publication, il est souhaité de donner au minimum la table des matières et idéalement le livre même en version pdf. Les candidats devront prendre note que les textes et documents de leur dossier ne leur seront pas restitués après examen.

Les dossiers (exemplaire papier et version numérique) devront parvenir à la fondation à l'adresse suivante : **Fondation Michela Schiff Giorgini, c/o Ofisa Berney Associés SA, chemin de Roseneck 5, case postale, 1001 Lausanne (Suisse)** et à **gestion@ofisaberney.ch**, au plus tard le **15 mars**, à l'attention de **Madame Odile Ciric**. Les lauréats seront informés avant le **15 juillet** suivant du choix qui aura été fait de leur dossier ainsi que des conditions matérielles selon lesquelles la bourse leur sera décernée.



Miroir en bronze doré avec deux fleurs de lotus retrouvé dans la nécropole de Soleb. Symbole de renaissance, cet objet a accompagné un personnage de haut rang dans sa dernière demeure.



Grand scarabée inscrit au nom d'Amenhotep III et de la reine Tiy pour commémorer la capture de 102 lions durant les dix premières années de règne.

Dons à la fondation Michela Schiff Giorgini

Les dons en faveur de la fondation Michela Schiff Giorgini, déductibles des impôts pour les contribuables suisses, peuvent être adressés de préférence :

— **par virement bancaire** à BGL BNP Paribas S.A., Luxembourg,

Swift BGLLLULL,

IBAN LU18 0030 3619 4390 4000 pour un transfert en euros,

IBAN LU06 0030 3619 4385 3000 pour un transfert en dollars US,

IBAN LU79 0030 3619 4375 1000 pour un transfert en francs suisses ;

— **ou par chèque** à l'ordre de la « fondation Michela Schiff Giorgini (Suisse) »

(pour traitement administratif des dons) adressé à la fondation Michela Schiff Giorgini, c/o Eastseas Offices S.A., case postale 3733, 1211 Genève 3, Suisse ■

Fondation Michela Schiff Giorgini

c/o Étude Rochat et Laufer,
rue du Grand-Chêne 8,
case postale 7292, 1002
Lausanne (Suisse)
tél. +41 21 331 18 00

Les donateurs

sont invités à informer la fondation de leur don et à transmettre leurs coordonnées à fondation@egyptologues.net afin de recevoir leur attestation de dons.

Les dossiers de candidature

sont à adresser à Fondation Michela Schiff Giorgini, c/o Ofisa Berney Associés SA, chemin de Roseneck 5, case postale, 1001 Lausanne (Suisse) et à gestion@ofisaberney.ch, au plus tard le 15 mars, à l'attention de Madame Odile Ceric (Tel. +41 58 934 01 00).

Cette statue du roi

Amenhotep III, de taille humaine, flanquait l'une des entrées du temple de Soleb. Elle représente le pharaon vêtu d'un pagne plissé, maintenu par une ceinture décorée d'un motif nilotique. La boucle porte les deux cartouches inscrits des noms du souverain. Un poignard dont le manche est formé d'une tête de faucon est passé dans la ceinture.

